

Samedi 1^{er} JUILLET
20 h 30



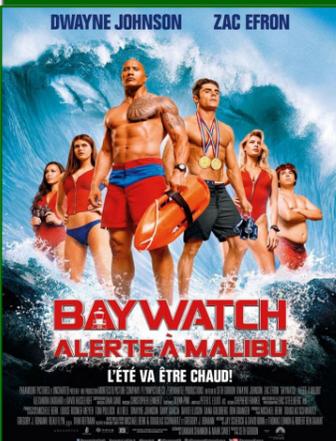
Wonder Woman
De Patty Jenkins
Durée : 2 h 21
Genres : Action / Aventure

Samedi 8 JUILLET
20 h 30



La momie
De Alex Kurtzman
Durée : 1h45
Genres : Fantastique / Aventure

Samedi 15 JUILLET
20 h 30



Baywatch Alerte à Malibu
De Seth Gordon
Durée : 1 h 59
Genres : Comédie / Action

Dimanche 16 JUILLET
17 h



Moi, moche et méchant 3
De Kyle Balda
Durée : 1h35
Genre : Animation

Samedi 22 JUILLET
20 h 30



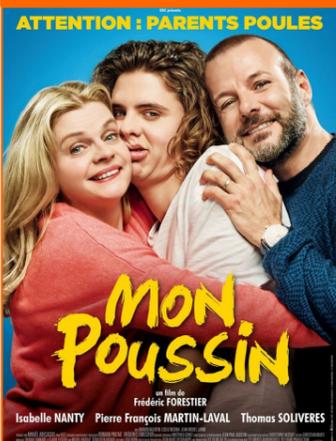
Nos patriotes
De Gabriel Le Bomin
Durée : 1h47
Genre : Historique

Samedi 29 JUILLET
20 h 30



Transformers The last knight
De Michael Bay
Durée : 1h50
Genres : Action / Science fiction

Samedi 5 AOÛT
20 h 30



Mon poussin
De Frédéric Forestier
Durée : 1h37
Genre : Comédie

Samedi 12 AOÛT
20 h 30



Spiderman homecoming
De Jon Watts
Durée : 2h10
Genres : Action / Aventure

LE CINÉMA et VOUS

Budget : le prix du billet

Taxes et prélèvements sur le prix du billet :

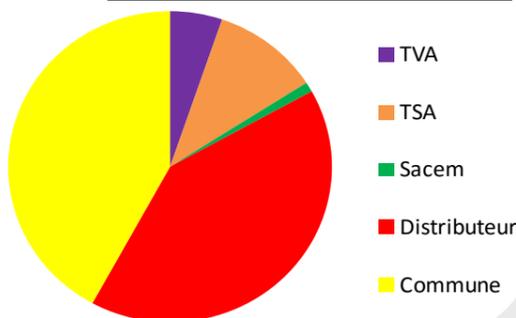
- Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) : 5,5 %
- Centre National du Cinéma (CNC): Taux de location : 50 %
- Taxe spéciale additionnelle (TSA) : 10,72 %
- Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique (Sacem) : 1,21 %

Avec le calcul complexe suivant :

1. Base film = Recette guichet TTC - TVA (5,5 %) - TSA (10,72 %)
2. Location base HT = Base film x Taux location CNC (50 %)
3. dont déduction Sacem distributeur = Base film x Taux Sacem (1,21 %)
4. Encaissement commune = Base film - Location base HT

Ce qui, pour une recette de 1000 euros TTC, donne les reversements ci-contre effectués en quatre paiements distincts par la commune, qui ne perçoit au final qu'environ 42 % du prix du billet (à savoir, 2,52 € sur le billet à 6 €, et 1,48 € sur le billet à 4 €).

Sur	1 000,00 €	
-	52,13 €	TVA
-	107,20 €	TSA
-	10,17 €	Sacem
-	410,16 €	Distributeur
Reste	420,33 €	



LE TAMBOUR DE VILLE - BLÂMONT

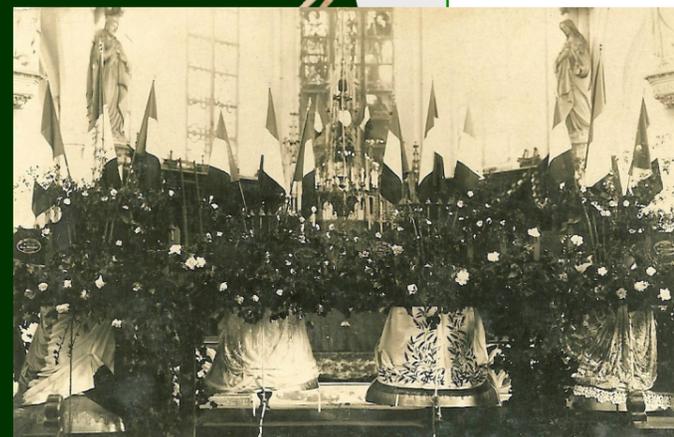
DANS CE NUMÉRO

- Du côté de chez nous 2
- A ne pas manquer 3
- Vie de la commune 3



Photo(s) du mois - Eglise 1923

Fin 1916, l'occupant allemand procède à l'enlèvement des cloches dans les zones occupées : le 19 décembre, les cloches de l'hospice quittent Blâmont, et à la veille de Noël 1916, ce sont celles de l'église qui partent vers les fonderies (la grosse cloche de 1766, les deux moyennes de 1842, et la petite de 1853). En remplacement, la commune décide le 31 juillet 1922 d'acquiescer auprès de la maison Robert de Nancy, quatre nouvelles cloches : do (2200 kg), ré (1650 kg), mi (1180 kg) et sol (670 kg). Livrées en avril/mai 1923, les cloches sont baptisées et mises en place (et la petite cloche provisoire, devenue inutile, est revenue le 8 février 1924 à l'orphelinat de Cirey).



Fête du printemps du Comité des fêtes - 20 mai



Ce fut une fête du printemps bien frileuse, puisqu'un temps très nuageux et froid s'était invité sur la zone de loisirs, ne favorisant pas les envies de sortir. Malgré cela, les animations présentes et les participants ont reçu avec grand plaisir les visiteurs. Monsieur et Madame Thomas, ont, toute la journée, tenu la billetterie avec le sourire, recevant les nombreux remerciements et marques de respect de tous. Maquillage, démonstration de broderie, châteaux gonflables, jeux d'adresse, lecture avec la médiathèque, voitures avec 2D compétition, fleurs et décoration, démonstration des sapeurs pompiers, promenade à poney, démonstration de dressage de chiens, ont pu donner à cette journée, des attractions nombreuses et variées, faisant le bonheur des grands et des petits, le tout clôturé par une tombola où de nombreux lots ont été distribués.



Mairie de Blâmont
Place de l'Hôtel de Ville
54450 Blâmont
03 83 76 28 28 - mairie@blamont.fr
http://blamont.fr

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi - 10-12 h & 15-17 h



Pour la journée nationale de la Résistance, le 27 mai, les drapeaux de la commune ont été installés, puis mis en berne par solidarité avec la population de Manchester et le peuple britannique, devant la barbarie perpétrée lors de l'odieux attentat du lundi 23 mai. Nous adressons toutes nos pensées émues aux familles touchées par cet insupportable drame, et les renouvelons malheureusement envers ceux dont l'existence a été brisée le samedi 3 juin.

Plan canicule 2017 - Nous rappelons à tous que depuis 2004, les personnes âgées ou handicapées isolées à leur domicile, peuvent (à leur demande ou celle d'un tiers) être recensées en mairie sur un registre spécial, afin qu'il leur soit porté une attention particulière en cas de risque spécifique et de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.



Du côté de chez nous

Fête de l'étang - 17 juin

Grande réussite de la 4ème fête de l'étang, organisée par les Amicales des Pompiers de Blâmont et d'Avricourt. Manœuvres, waterball, expositions, vide-greniers, clôturés par un superbe feu d'artifice dans un cadre naturel exceptionnel. Rendez-vous dans deux ans.



Jardin solidaire de Blâmont

Les équipes de la Maison départementale des solidarités (MDS) ont mis en place à Blâmont, à l'automne dernier, un jardin solidaire. Cette action est menée en partenariat étroit avec le Secours Catholique et également avec le soutien de la Communauté de Communes de Vezouze en Piémont. Les activités se déroulent sur une parcelle mise à la disposition par un propriétaire privé, et le jardin se situe au centre bourg de la commune de Blâmont.

Le jardin solidaire est destiné aux habitants du territoire de la communauté de communes. Il offre un espace gratuit, agréable, respecté, faisant l'objet d'attentions et de gestes citoyens. Il a vocation à développer les liens sociaux, construire collectivement un projet autour du jardinage, mettre en valeur les talents et la créativité de chacun, échanger les savoir-faire dans un climat de confiance et d'entraide. Toute personne intéressée peut se faire connaître.

Contacts : Sandrine Collin, conseillère en économie sociale et familiale : 03 83 75 10 72

Annie Nitting, Secours Catholique de Blâmont : 07 61 09 13 80.



Clef de Voûte - La nuit des églises

Le samedi 1^{er} juillet à 20 h 30, aura lieu à l'église de Blâmont la nuit des églises. Depuis 2014, l'association Clef de Voûte, en partenariat avec les Amis de l'Orgue et la paroisse Saint-François du Blâmontois, participe à cet événement. Cette soirée sera agrémentée de conférences : la première, sur la *tour crénelée du château de Blâmont* par M. Jimmy Coster, la seconde sur *le centre de protection de l'enfance : historique et évolution* par M. le Docteur Thomas.

Partie musicale assurée par la chorale Saint-François de Blâmont - Entrée gratuite.



Exposition cartes postales

L'association « A livres ouverts » et l'équipe de la Médiathèque municipale de Blâmont ont organisé depuis le vendredi 12 mai, une exposition de cartes postales sur **Blâmont autrefois**, présentée par le Docteur Thomas et réunissant une impressionnante collection de cartes retraçant les différentes périodes de la commune.

Documentation en mairie

Pour rappel, les présentoirs de la mairie tiennent à la disposition de tous un ensemble de documentations de sources diverses : informations municipales, tourisme, animations, santé, emploi, formation, défense, habitat et énergie.



Fermeture exceptionnelle de la mairie

Fermeture exceptionnelle de la mairie le mercredi 12 juillet et le jeudi 13 juillet toute la journée.



Fleurissement. Afin de donner des couleurs estivales à notre commune, la commission environnement-fleurissement s'est réunie pour déterminer le choix des fleurs. La brouette du presbytère, ainsi que la structure de la poste, ont été réalisées par les bénévoles de l'atelier menuiserie dans des matériaux de récupération.



Croix Rouge et Don du Sang

Le vendredi 19 mai a eu lieu l'assemblée générale des donateurs de sang dans les salons de l'hôtel de ville de Blâmont. A cette occasion et en présence de nombreuses personnalités, 34 diplômes ont été remis, ainsi que 2 médailles d'or (dont une à Monsieur Dominique Tiha de Blâmont), 2 d'argent, et 28 de bronze. De nombreux remerciements ont été adressés aux donateurs, aux bénévoles, à Madame Matton trésorière et intendante, à la secrétaire Madame Suzanne Kockeisen (qui est présente à ce poste depuis de très nombreuses années, et qui, après tous ces bons et loyaux services, désire laisser la place mais assume son poste jusqu'à l'arrivée d'une nouvelle secrétaire), aux communes pour leurs subventions, et dans l'ensemble, à tous pour leur implication dans la collecte du sang et les greffes.



Maquis des Vosges au cinéma

Le samedi 22 juillet, le cinéma de Blâmont diffuse le film « *Nos Patriotes* », film français de Gabriel Le Bomin, avec dans les rôles principaux Marc Zinga, Alexandra Lamy, Pierre Deladonchamps et Louane Emera. C'est à travers l'histoire d'un jeune tirailleur sénégalais, évadé en juin 1940 et caché dans les Vosges, l'évocation du premier embryon de "maquis" vosgien.

Cette page d'histoire locale, tournée en partie dans les Vosges (fort d'Uxegney...) et à Nancy (place de la Carrière, quartier Saint-Epvre...), est aussi pour le spectateur l'occasion de rechercher, parmi les figurants, qui est de Frémonville et qui est de Blâmont.



Poste : Horaires d'été du 31 juillet au 19 août

Durant ces 3 semaines d'été, la Poste réduit ses horaires. A compter du 21 août, elle rouvre aux horaires habituels

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	9 h - 12 h		9 h - 12 h		9 h - 12 h	
Après-midi	13 h 30 - 16 h 30				13 h 30 - 16 h 30	

(voir Bulletin n° 4)

Je participe à la vie de la commune

Désherbage

Les services communaux ayant l'interdiction (loi n° 2014-110 du 6 février 2014) d'utiliser des pesticides depuis le 1^{er} janvier 2017, l'entretien des rues de notre cité est rendu plus astreignant ; les agents sont en effet contraints d'effectuer un maximum de désherbage uniquement avec des outils à mains (il faut noter aussi qu'à compter du 1^{er} janvier 2019, les particuliers ne pourront plus à leur tour utiliser ces produits interdits par la législation sur la protection de l'environnement). Le nettoyage des rues est donc désormais plus long.

Si toutefois, certains habitants veulent prêter main-forte aux agents communaux en effectuant le désherbage devant leur domicile, nous les en remercions par avance. Mais il faut rappeler aussi que **le balayage et le déneigement des trottoirs, tout comme leur désherbage (par arrachage et binage), incombent normalement aux riverains** selon l'arrêté municipal 16/2012 du 9 août 2012. L'intervention communale n'est donc pas une obligation, mais une aide éventuelle, et seule la responsabilité du riverain est engagée en cas de problème.

A ne pas manquer

Jeudi 29 juin	Cinéma Bon-Accueil, à 17 h 30 : spectacle de l'école primaire.
Vendredi 30 juin	Cinéma Bon-Accueil, à 17 h 30 : spectacle de l'école maternelle.
Samedi 1^{er} juillet	A partir de 20 h 30, Nuit des Eglises (voir page 2).
Mardi 4 juillet	Cinéma Bon-Accueil, à 20 h : comédie musicale du collège.
Vendredi 14 juillet	Zone de loisirs, 22 h 30 : grand feu d'artifices communal par le Comité des Fêtes.
Vendredi 21 juillet	Médiathèque municipale à partir de 18h 30 balade contée sur le thème « le jardin ».



Publication : Mairie de Blâmont

Thierry Meurant - Directeur de publication

Dépôt légal : Juillet 2017

Rédaction : Commission Cadre de vie

Impression : Pixartprinting SRL